

# MAIRIE DE ST ALBIN DE VAULSERRE

## Compte rendu du Conseil Municipal du mardi 8 Février 2022

L'an deux mille vingt et deux et le mardi huit février à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Albin de Vaulserre, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.



**Présidence :** Cédric Milani, Maire

**Présents :** Marc Rochet, Gilbert Longo, Karine Mollier adjoints  
Fabien Gallice, Christian Girard-Cusin,  
Estelle Milani, conseillers,

**Absent excusé et représenté :** Léa Mollier ( Karine MOLLIER), Maryline Lortjean ( Cédric MILANI)

**Absent excusé et non représenté :**

**Secrétaire de séance :** Cazals Céline

Début de la réunion : 20h30

Approbation du Compte rendu du 11 janvier 2022.

### Décision prise par le maire

\*Congés de Paul semaine 7 et semaine 8

\*Une stagiaire avec la mission locale « Léa CHABRAND » sera en mairie sur deux périodes de 15 jours à définir.

\*Le Maire a signé la convention prêt du broyeur avec le Sictom de Morestel pour une durée d'un an.

\* La mission d'archivage avec le CDG38 est terminée.

\* La Mairie et l'agence postale seront fermées pour formation la semaine 11.

### 1-Délibération Convention Transfert de compétence optionnelle relative aux installations et réseaux d'éclairage Public à TE38 et Participation financière en matière de maintenance Eclairage Public

Après présentation des conventions concernant le transfert de la compétence relative aux installations et réseaux d'éclairage public à TE38, ainsi que les différentes options proposées à la commune concernant la participation financière en matière de maintenance Eclairage public,

Les membres du Conseil après en avoir délibéré décident à l'unanimité de donner l'autorisation à Mr le Maire de signer les conventions telles que présentées ce jour avec l'Option NIVEAU2-MAXILUM concernant la participation financière.

## 2-Délibération Convention Conseil en Energie Partagé Expert avec TE38

Pour donner suite à l'arrêt de la convention CEP qui avait été délibérée à l'intercommunalité de la CAPI, Le maire informe l'ensemble du conseil que cette compétence est proposée par le TE38 et présente leur convention.

**Les membres du Conseil après en avoir délibéré décident à l'unanimité de donner l'autorisation à Mr le Maire de signer la convention CEP (Conseil en Energie Partagé Expert), telle que présentée ce jour, avec TE38.**

## 3-Délibération Achat parcelle 1172 du Département.

Après présentation des documents concernant la parcelle 1172 située à la terrassière d'une superficie de 122 m<sup>2</sup> actuellement au département,

**Les membres du Conseil après en avoir délibéré décident à l'unanimité de d'acheter cette parcelle pour 1€ + frais de notaire.**

## 4- Délibération Vente d'une parcelle rue de l'Arago.

Après présentation de la demande de Mr MARTIN David d'acquérir une parcelle du domaine public située rue de l'Arago d'une superficie d'environ 20 m<sup>2</sup>, la présentation des documents d'urbanisme et du devis de la société ISAGEO,

**Les membres du Conseil après en avoir délibéré décident à l'unanimité de vendre la parcelle rue de l'Arago à Mr DAVID Martin pour la somme de 1640 € TTC**

## 5- Délibération Approbation du compte de gestion 2021.

Monsieur le Maire à présenter le Compte de gestion 2021.

Le compte de gestion retrace les opérations budgétaires de l'année ,il est établi par la Trésorerie de Pont de Beauvoisin.

**Les membres du Conseil après en avoir délibéré décident et Approuvent le compte de gestion pour l'exercice 2021**

## 6- Délibération Renouvellement et modification du Bail de location « la cure »

Après présentation du renouvellement et des modifications du bail de location du logement dit « la cure » situé 394 route de la mairie, 38480 Saint Albin de Vaulserre

**Les membres du Conseil après en avoir délibéré décident à l'unanimité de donner l'autorisation à Mr le Maire de signer le Bail tel que présenté ce jour.**

- Point commissions

Point travaux

▪ **Questions diverses**

Date retenue le 26 mars 2022 pour le nettoyage de printemps.

Fin de la réunion à 22h11.



*Cedric Hlilani  
Maire.*

